

Au cours de ce voyage, il a été reçu par le Board of Trade de Winnipeg et par d'autres associations de ce genre en d'autres endroits, et chaque fois, ayant à porter la parole, il a traité du tarif et d'autres sujets. C'est surtout du tarif qu'il entretint ses auditeurs à Winnipeg et, en cette circonstance, il aurait déclaré, d'après les journaux, que la commission du tarif était un organisme créé dans un but très utile. Maintenant, monsieur l'Orateur, je me permettrai de citer certaines paroles qu'on lui attribue en cette circonstance; elles ne furent jamais récusées et elles ont inspiré des éditoriaux dans les grands journaux. A mon avis, si le ministre des Chemins de fer, son collègue de l'Agriculture et les députés de l'Ouest veulent bien peser ces paroles, ils s'abstiendront peut-être de poursuivre leur campagne de dénigrement de la politique douanière du parti conservateur. Voici ses paroles:

Depuis 1878, à chaque campagne électorale, le tarif fut un des principaux articles des programmes des partis, donnant lieu à nombre d'écarts de langage souvent répétés, au point de finir par être considérés comme vrais. Grand nombre de personnes ne prenant pas la peine de réfléchir ou d'étudier attentivement les statistiques de l'expansion commerciale du Canada, les possibilités de l'essor de notre commerce international, ni les véritables problèmes qui nous sont posés au pays, ont pris en conséquence une attitude outrée pour ou contre le tarif. L'administration de la chose publique se régularise lorsque le peuple est mis au courant de la véritable situation; les électeurs sont alors en mesure de décider ce qui convient le mieux à l'intérêt du Canada. Or, la commission consultative du tarif et des impôts a été créée afin de porter à la connaissance du peuple les faits concernant le tarif douanier et l'industrie.

En l'occurrence, monsieur l'Orateur, mon honorable ami le ministre des Finances a fait un exposé exact de la situation. Est-ce que mon honorable ami de Brandon (l'hon. M. Forke) ne se rend pas compte que, depuis les quarante dernières années, l'on a mené une campagne de diffamation honteuse dans l'Ouest canadien contre la politique financière du parti conservateur? Ne s'est-il pas rendu compte l'autre jour que le ministre des Chemins de fer (l'hon. M. Dunning) a fait mention d'un tarif douanier de plus en plus élevé? S'arrête-t-il à penser que, par tout l'Ouest canadien, les libéraux ont prêché la doctrine que le parti conservateur favorise le maintien d'un régime de protection élevée tandis qu'eux-mêmes sont en faveur de l'abaissement des droits et du libre-échange tel qu'il existe en Angleterre? Se souvient-il des banderoles qui traversaient les rues de Brandon, au cours des élections de 1896, et sur lesquelles l'on pouvait lire l'inscription suivante:

Le libre-échange tel qu'il existe en Angleterre.

[L'hon. M. Bennett.]

Nos honorables amis ont proclamé dans tout l'Ouest canadien que le parti libéral favorisait le régime du libre-échange, l'abaissement du tarif douanier et ainsi de suite, tandis que le parti conservateur aurait toujours préconisé le maintien d'un tarif de plus en plus élevé. On ne saurait taxer d'exagération les assertions que je fais en ce moment. Je citerai un exemple afin de faire voir la campagne que les chefs libéraux ont menée dans l'Ouest, en ce qui regarde la politique fiscale. Cela me remet en mémoire le discours qu'a prononcé un sénateur libéral sur le tarif douanier. Il alla jusqu'à dire: "Ces tories! Ils exploitent le tarif douanier dans leur propre intérêt".

L'hon. M. FORKE: Lisez-donc le *hansard* de 1925.

L'hon. M. BENNETT: Je suis enchanté que mon honorable ami le ministre de l'Immigration (l'hon. M. Forke) se souvienne de la session de 1925. A ce souvenir, toutefois, le rouge de la honte doit lui monter au front en songeant à l'attitude qu'il prend aujourd'hui, car, il attaquait alors vigoureusement le cabinet dont il fait partie maintenant. En 1925, il faisait observer—et il avait raison de le faire—que les électeurs avaient été trompés. Ne sont-ils pas encore désabusés? A cette époque, le ministre de l'Immigration soulignait avec raison que le parti libéral avait cherché à s'assurer l'appui des différentes classes de la population canadienne en laissant entendre qu'il remanierait le tarif douanier dès qu'il aurait pris en mains les rênes du pouvoir; or, les libéraux sont arrivés à la direction des affaires et ils n'en ont rien fait. Et quelle attitude le parti libéral adopte-t-il à l'égard du budget en discussion? Le Gouvernement a relevé le tarif douanier; les libéraux font justement ce qui leur a attiré la censure de l'honorable député de Brandon, en 1925. Ils demandent au Parlement d'accorder à certaines industries plus de protection qu'elles n'en ont eu auparavant et c'est justement cela que le représentant de Brandon condamnait autrefois. Je suis heureux de savoir que la lumière commence à se faire dans son esprit et qu'il se rend compte de la situation embarrassante dans laquelle il se trouve pour avoir oublié les principes qu'il prônait en 1925. Que mon honorable ami se rappelle les vers du poète:

While the lamp holds out to burn,

Et l'honorable député de Lisgar (M. Brown) fournira le deuxième vers:

The vilest sinner may return.

Et maintenant, monsieur l'Orateur, examinons la situation davantage. J'ai été témoin de ces menées par tout l'Ouest du Ca-